



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	34 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 20 mars 2019

Date d'affichage : 20 mars 2019

SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit du mois de mars, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Effiat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Roland GANSOINAT (suppléant de Pascal ROUGIER), Fabien GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT

David MOURNET a donné pouvoir à Yves RAILLERE

Absents représentés :

Josette BREYSSE, Jean-Claude PAPUT, Pascal ROUGIER, Éric GOLD

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Luc CHAPUT (sortie)

Secrétaire de séance : Fabien GASTON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2019-61 : **REAAP 63 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION D'UNE CONFERENCE (SEMAINE DE LA PARENTALITE)**

Rapporteur : Didier CHASSAIN

En lien avec la stratégie nationale de soutien à la parentalité et la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022, la branche famille porte l'ambition de valoriser le rôle des parents et de contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec et par les enfants. Pour cela, chaque année, le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents du Puy-de-Dôme (Reaap 63), dispose d'une enveloppe financière, accordée dans le cadre du Fonds National Parentalité, qui permet de soutenir financièrement des projets.

Dans le cadre du projet éducatif et culturel du territoire, un projet sur la thématique de l'éveil musical est proposé sur l'année 2020, qui associe les assistantes maternelles dans le cadre du Relais assistants maternels ainsi que le service enfance jeunesse. En tant que premier temps fort du projet, il est proposé l'organisation d'une conférence – débat dans le cadre de la semaine de la parentalité : animée par Florian Allaire, de la Compagnie A tous vents, la conférence-débat abordera le thème suivant avec les parents : "comment accompagner l'enfant au spectacle vivant ? Comment aller à la découverte d'un monde sensible et singulier : l'univers de l'artiste ?" Dans le cadre de la rencontre-débat, l'intervenant présentera ainsi les conditions à respecter et les postures à adopter afin de faire de la rencontre avec le spectacle un moment privilégié.

L'action sera également le point de départ du développement de l'axe "soutien à la parentalité", axe prioritaire de travail dans le cadre de la future convention territoriale globale (qui va remplacer les Contrats enfance jeunesse de la CAF à terme).

La Conférence pourra se tenir dans le cadre de la semaine de la parentalité du 10 au 17 octobre 2019. Le lieu identifié est la salle multimédia du collège Diderot à Aigueperse, pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes.

Le budget prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Postes principaux de dépenses	Montant en euro	Aides publiques	Montant en euro	%
Achats	200,00	REAAP	647,00	47,3 %
Prestataire	247,00	Ressources propres	720,00	52,7 %
Communication	200,00			
Frais de réception	300,00			
Rémunération de personnel	420,00			
Total	1367,00	Total	1367,00	100 %

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés (34 votants) :

- de valider l'organisation d'une conférence dans le cadre de la Semaine de la parentalité 2019 et son budget prévisionnel,
- d'autoriser le Président à demander une subvention dans le cadre du REAAP 63 et de signer tout document afférent.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 05 avril 2019
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

